Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES:
G. F. WEISSE. N. DUPUOY.
E. DUVERGER. S. HARDY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

Nouvelle-Orléans,
SAMEDI MATIN, 25 FEVRIER.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan du jour.

Par J. B. Walton, à la Bourse St-Charles—Terrains de vidange dans le lac Borgne, pour le compte du fondé des Xoles de M. McDonagh.

Par Vincent & Co, 26, Bourse—Mousselines, indiennes marchandises de toutes SI. Adm: Marchandises et chaux.

Par D. E. Murphy, en magasin de MM. Patton, Smith & Putnam, 5ème Magasin et Crozier Tuhes. Aujd, à la Bourse St-Charles, le paletot intercalaire Salamipo.

Par C. E. Girardey & Co, au City Hotel: Domestiques de choix. A midi, au City Hotel—Bonne domestique cuisinière.

Par R. Vignié, à la Bourse St-Louis—Un nègre de chiang. Aujd, maison rue Conti et Trémé. Maison rue Conti Aujd, maison rue Robertson près St-Louis. Maison rue d'Espagne, près Grande-Bourbon. Terrains et cuisines coin Ste-Anne et Robertson. Belle maison rue des Remparts, avec écurie, jardin, etc. Terre et cuisine à vendre dans le quartier Piquemine et terrains rue Conti.

Par C. E. Fernald, à la Bourse St-Louis—Beau terrain dans la rue de l'Esplanade, Aujd, une cuisinière et vaisseaux. Une jument intelligente et sûre.

Par Julien Mevlin à la Bourse St-Charles—Terrains de vidange dans le Second District.

Par E. Roger & Co, 65 et 67, Vieille-Levée—Chaux ouvre.

Par le shérif, rue Jefferson, No 23, à 10 heures A. Ballé, de marchandises, et de tabac.

Ventes de ce jour à l'encan.

Par N. Vignié, à la Bourse St-Louis—Maison à deux étages, rue d'Espagne, près de la rue des Grands Hommes.

Grande et belle résidence de famille, rue des Remparts.

Deux maisons à deux étages, à l'encanteur rue Conti et Trémé.

Terrains et maisons à l'encanteur des rues Ste-Anne et Robertson.

Terrains et maisons, rue Robertson près de la rue St-Louis.

Terre nouvellement et cultivée en riziere, avec machines à vapeur, &c., dans la Paroisse Plaquemines.

Terrain, rue Constance entre les rues du Bassin et Eliza.

Quatre terrains situés rue Conti, appartenant à la succession de M. B. Delaroche, et plusieurs autres enchères.

J. B. WALTON, encanteur, vend, aujourd'hui, à midi, à la Bourse St-Charles, pour le compte de la succession de John McDonagh, les propriétés suivantes:

SIX TERRAINS, avec les améliorations et les impôts payés, situés entre les rues Kerlerec, Bagatelle, Célestin, Religieuses et St Jacques.

QUATRE TERRAINS dans l'Ile Pauquet entre les rues de l'Union, Market, Religieuses et St Jacques.

UN TERRAIN situé dans l'Ile Pauquet entre les rues de l'Union, Champ Magasin et Religieuses.

Pour les détails, voir les affiches.

VENTE D'ESCLAVES.—M. J. L. Carmouche, encanteur, vendra aujourd'hui, à midi, à la Bourse St-Louis, plusieurs esclaves de choix. Voir aux avis d'aujourd'hui, à la deuxième page.

Pour le Feuilleton, voir la 3ème page.

La Législature et la Nlle-Orléans.

La législature s'occupe beaucoup, cette année, de la Nouvelle Orléans, et nous ne nous en réjouissons pas si son intervention doit nous être préjudiciable. Nous craignons cependant que tout ne se borne à des propositions et à des projets qui resteront sans exécution.

La cité question de revisor notre charte municipale, de modifier notre exécrable système de police, d'ajouter à l'efficacité des lois de répression, d'introduire dans notre administration d'indispensables réformes, de fournir aux autorités malheureusement impuissantes de nouvelles armes contre le crime. A ton réalisé un seul article de ce magnifique programme? Hélas! nous voudrons, cette fois comme tant de fois, nous contenter de promesses creuses et nous en rapporter à l'avenir et au hasard du soin d'apporter un remède aux maux qui nous affligent.

Eh revanche, un honorable représentant a eu le triste courage de proposer à la législature de placer le jeu sous l'égide de la loi à la Nouvelle-Orléans. Cette proposition ne nous paraît pas digne d'être discutée sérieusement, bien que plusieurs de nos confrères, et entre autres notre collègue de la partie anglaise, l'aient fait avec un talent auquel nous nous plaisons à rendre hommage. L'opinion unanime de la population orléanaise est opposée au rétablissement des maisons de jeu qu'elle considérerait avec raison comme une calamité publique et qui imprimerait à notre ville une ineffaçable flétrissure. Qu'on lui épargne cette nouvelle honte.

La dépravation et l'immoralité sont assez profondes au sein de notre jeunesse pour que la législature s'impose au moins le devoir de n'y pas ajouter par de déplorables incitations. Autoriser l'ouverture de maisons de jeu, permettre à une certaine classe d'industriels et d'exploiteurs de créer de toutes pièces des palais enchanteurs où rien ne flatte l'œil et la lumière, où de splendides banquets appellent incessamment les convives, où toutes les séductions sont réunies pour troubler l'imagination et allumer dans le cœur les plus vives passions, où le vice se dissimule sous les dehors trompeurs de l'élégance, d'où on sort corrompu, pervers, hardenté, voleur ou escroc après y être entré honnête homme, et vous verrez ce que deviendra notre jeunesse qui une éducation incomplète et insuffisante rend déjà si accessible à de funestes entraînements!

Il existe, nous le savons, des maisons de jeu, mais elles ne sont pas sur le passage de tout le monde, elles ne sont pas pour l'innocence une perpétuelle tentation. La législature, nous l'espérons, fera grâce à la Nlle Orléans du stigmate infamant qu'un de ses membres propose de lui infliger.

Il est heureux que toutes les mesures dont les chambres sont saisies et qui nous concernent, les soient pas d'une aussi triste nature. Il a été présenté une résolution qui invite nos représentants au Congrès à solliciter l'établissement d'un courtier et d'un arsenal maritime à la Nlle Orléans ou dans le voisinage de cette ville. Il est vraiment étonnant que la législature fédérale n'y ait pas encore songé. Un chantier de marine est aussi nécessaire sur le Mississipi, près de Vicksburg ou Memphis, qu'à Brooklyn près New York ou à Gosport près de l'Ile-Orléans sur un des ports les plus importants de l'Union, et, si le gouvernement daignait parfois se rappeler que nous appartenons à l'Union, on y verrait plus souvent les intérêts de la marine nationale.

L'immense commerce dont notre ville est l'entrepôt rend urgente la création de l'établissement dont nous parlons, dans le voisinage de la metropole de la Louisiane. Située à quelques lieues du golfe et à l'abri des tourmentes qui dans certaines rades causent tant de sinistres, possédant d'excellents ouvriers acclimatés et tous les matériaux nécessaires à la construction des navires, elle offre sous plus d'un rapport des avantages que l'on ne rencontre même pas dans le Nord.

Pourquoi le gouvernement n'établirait-il pas aussi dans notre ville une école navale? Nous pourrions fournir à la marine de bons et braves marins, mais l'administration et le Congrès ne s'occupent pas de nous. On dirait qu'aux yeux des législateurs de Washington et du gouvernement fédéral nous ne sommes bons qu'à acheter des nègres, et à vendre du sucre et du coton. Nous ne croyons pas nécessaire être extraordinairement prophétiques si nous livrer à une grossière illusion en supposant que nous possédons d'autres aptitudes.

Tous les ans, un représentant ou un sénateur présente à la législature un bill pour transférer le siège du gouvernement de Baton Rouge à la Nlle Orléans. On n'est bien gardé, en 1860, de soulever à cette occasion qui dérangerait une de nos traditions parlementaires. Le projet de loi ou de résolution est présenté, puis on s'en tient là. Il y aurait d'excellentes raisons à faire valoir en faveur de la mesure, mais les dépenses qu'elle occasionnerait, d'une part, ajoutées, d'une autre, à celles, si considérables, qui ont déjà été faites quand Baton-Rouge a été transformé en ville, semblent encore longtemps encore qu'elle ne réalise.

Il est évident que la capitale d'un Etat doit être au ville la plus importante à tous les points de vue, et non un chétif village. Autrefois on s'efforçait autant que possible à placer la capitale au centre de l'Etat, pour qu'elle fût également accessible de tous les points de la circonférence. Mais le centre géographique n'est pas le point, tant s'en faut, le centre véritable sous le rapport de l'espace à parcourir pour s'y rendre. Et puis que signifie une différence de cent ou de deux cents milles, quand on ne mesure quelques heures pour les franchir en bateaux à vapeur ou par les chemins de fer.

Une grande ville offre aux législateurs des avantages multiples qu'ils ne sauraient trouver dans une simple bourgade. La, il existe une opinion intelligente et éclairée et de nombreuses sources d'information. C'est aussi au centre d'affaires que sont obligés de visiter les habitans des campagnes. Les représentans de l'intérieur y viennent avec plaisir, parce que tout en s'occupant des affaires publiques ils s'occuperaient des leurs. C'est à peine maintenant s'ils passent à Baton Rouge la moitié de la session, ils sont au moins aussi souvent ici que là-bas.

Ce n'est pas que pour la Nlle Orléans la question soit bien importante, mais nous croyons que les paroisses rurales de la Louisiane auraient tout à gagner au transfert du siège du gouvernement à la métropole. Qu'elles fassent comme elle, et leur sorte de la mesure est entre les mains de leurs représentans.

MACHINES A COUDRE D'EUREKA.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce relative aux machines à coudre d'*Eureka*, insérée aujourd'hui dans l'*Abeille*. Le prix de ces excellentes machines, que vend, en qualité d'agent, M. E. L. Mazuy, 3 rue de Camp, vient d'être réduit.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Arrivée de l'Europa à Boston.

Nouvelle victoire par les Espagnols au Maroc.

Malles européennes pour le Sud.

New York, 24 février.—Le steamship *Europa* de la ligne Cunard, parti de Liverpool le 11 du présent mois (via Halifax) est arrivé à Boston ce matin, assez à temps pour que ses nouvelles aient pu être expédiées par le courrier du matin.

Ces malles sont arrivées ici à 5 heures du soir, et celles pour le Sud ont été expédiées par le courrier du soir.

NOUVELLES DU THEATRE DE LA GUERRE.

Les journaux de Londres publient une dépêche de Madrid, datée du 11 courant, et donnant le détail d'un engagement désastreux qui a eu lieu entre les Espagnols et les *Maures*, devant Tétuan, qui s'est rendue le 4 de ce mois, après une forte résistance.

Un grand corps de troupes marocaines était campé devant la ville, mais l'armée de l'armée espagnole a été tellement dirigée, que l'ennemi fut mis en une déroute complète, laissant au pouvoir des vainqueurs tout leur équipage de campement, artillerie, chameaux, mulets et équipements de tout genre.

Le frère de l'empereur du Maroc aurait commandé en personne l'armée marocaine; mais se voyant mis en déroute il a fui avec les troupes en désordre.

DESASTRES MARITIMES.

L'Europa annonce que le steamship à hélice, "John Bell", de Glasgow, affrété pour New-York, a été forcé de retourner à Glasgow, après avoir perdu sa grande flèche pendant la tempête.

Le navire Lane E. Walsh, de Yarmouth, pour Liverpool (via Havana) ayant à bord une cargaison de charbon, a fait naufrage en mer. Les officiers et l'équipage se sont sauvés dans des bateaux.

Arrivée du steamship Vigo.—Cruautés exercées par l'Autriche en Italie.—Le peuple transporté et anchainé.

New-York, 24 février.—Le steamship *Vigo*, de la ligne Liverpool, New-York et Philadelphie, est arrivé en rade ce soir.

Il a quitté Liverpool mercredi, 8 du courant, et a touché à Queenstown le 9. Ses nouvelles sont été devancées par l'arrivée de l'*Europa* à Boston.

Les malles reçues par le *Vigo* n'ont pu être expédiées par le convoi du soir, mais le seront par celui du matin.

LA SITUATION ACCABLANTE EN VENETIE.

Une lettre publiée dans le *Times* de Londres et datée de Milan, annonce que les nouvelles qui arrivent de toutes les parties de la Vénétie sont vraiment accablantes et inspirent les sympathies les plus ardentes pour les habitants de toute l'Italie.

Des centaines de personnes sont journellement arrêtées à Venise sur les moindres soupçons et jetées dans les prisons.

La déportation rigoureuse et cruel de l'Autriche ne s'est jamais tant fait sentir qu'en ce moment à Venise: Deux transports de personnes enchaînées ont eu lieu dans la même journée, le 10 du mois. Le nombre des prisonniers, dans cette leur est été accordé la moindre instruction sur les motifs de leur arrestation.

Ces prisonniers sont envoyés dans les forteresses de la Moravie et du Tyrol.

Dans tout le royaume vénitien ces arrestations ont lieu sur une grande échelle, afin de jeter la terreur et la consternation au milieu des habitants.

VETO APPOSÉ AU BILL DE L'ABOLITION AU KANSAS.

Leavenworth, K. T., 24 février.—Le gouverneur Medarey a apposé son veto au bill récemment passé dans la législature de ce Territoire, en faveur de l'abolition de l'esclavage au Kansas.

Il est généralement généralement que les membres abolitionnistes de la législature, se trouvent en nombre suffisant pour imposer le bill en dépit du veto du gouverneur.

CHEMIN DE FER D'ATCHISON ET DE ST-JOSEPH.

Atchison, Mo., 24 février.—Le chemin de fer d'Atchison et de St-Joseph, est terminé jusqu'à notre ville et fonctionnera à partir du 1er mars.

TROUPES POUR LE MEXIQUE.

Washington, 24 février.—La nouvelle que le gouvernement a transmis des ordres aux troupes de ce ressort du Mexique pour y protéger la vie et les propriétés des sujets américains est controuvée.

Commerce libre dans l'Alabama.

Montgomery, 21 février. La législature de cet Etat a passé un bill qui exempte de taxes les marchandises importées dans les ports du Sud, et celles et sont vendues dans l'Etat.

Un troisième conflit a été adopté afin de former une convention d'Etat à l'effet de revoir la constitution de l'Etat.

La barque Atlas échouée.

Boston, 24 février. La barque Atlas de la Nouvelle-Orléans, affrétée pour Boston, s'est échouée hier matin sur les bancs de Chatham. Elle ne paraît pas se remettre à flot.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE

Chambre des Représentants.

Baton Rouge, 24 février.—M Bush a offert aujourd'hui une résolution enjoignant au board des travaux publics de présenter un rapport, à la prochaine assemblée générale, sur les conséquences qui résulteraient de la fermeture des rues vis-à-vis Lafourche et Plaquemines.

M Miller présente, au nom du comité de terres et levées, un rapport par lequel il démontre un déficit de $151,000, les dettes déduites. La publication du rapport a été ordonnée.

M Herron, au nom du comité judiciaire, propose le bill demandant l'abolition du board des travaux publics.

Le Sénat ressuscite par M Lane en faveur d'une allocation au Centenary College, a été référé à un comité spécial.

M. Bartlett introduit un bill qui rappelle les sections 2 et 3 de l'acte réglant le taux des interets Aussi, un bill pour rapporter l'acte d'exemption d'impôts sur les banques libres, en opposition à l'article 125 de la Constitution.

M. Adams introduit un bill pour la préservation d'une copie de tous les journaux publiés dans l'Etat de la Louisiane.

M. Fish introduit un bill en faveur de l'incorporation de la Compagnie de Navigation sur la Rivière Rouge.—Référé au comité des améliorations intérieures.

SENAT.

M. Patterson a introduit, aujourd'hui, une pétition de Francis Turner, de la Nouvelle Orléans—Référé au comité de finances.

M. Taylor, au nom du comité de finances, rapporte le bill qui exempte à impôt, l'Opéra de la Nouvelle Orléans. Ajourné le bill accordant à l'assesseur de St Landry, une rémunération additionnelle.

M. Sibley, au nom du comité judiciaire, propose les bills suivants:

Le bill qui étend les limites actuelles du gué à la Nlle Orléans.

Le bill qui tend à augmenter les pouvoirs du juge de district judiciaire.

Le bill amendant la section 5 de l'acte relatif aux juges de paix dans la paroisse d'Orléans, approuvé le 15 mars 1855. Par contre il s'oppose au bill relatif à la prescription de jugements.

M. Lott introduit un bill enjoignant au board des travaux publics, d'ouvrir un bateau appartenant à l'Etat, dans le bayou Macon.

Le bill de la Chambre concernant la Compagnie de navigation du canal Carondelet a été soumis au comité judiciaire.

Le bill qui rappelle l'article 9 60, du code Pénal, et l'article 1169 du Code Civil, a passé une seconde lecture et a été référé au comité judiciaire.

Le bill demandant la substitution du nom pour la ville Creolia, dans la paroisse Union, a passé au Sénat.

M Hunt donne avis d'une motion pour prendre des mesures en considération de voter pour bier relativement à l'école de droit de l'Université de la Louisiane. Le bill a été revisé de manière à ce que l'allocation soit payée en deux termes égaux, $15,000 devant être payées le 1er mai 1860 et les autres $15,000 le 1er mai 1861.

Le gouverneur informe le Sénat, par un message, qu'il a approuvé les bills suivants:

Le bill en faveur d'une allocation de $300 pour le meilleur rapport présenté sur la navigation de la rivière Rouge.

Le bill autorisant l'adoption de Ellen Miller; Le bill défendant l'élection dans de certaines places à la paroisse d'Orleans.

Le bill substituant le nom de Nathans à celui de Joshua Henry.

Le bill relatif à la récusation des juges.

Le bill autorisant la nomination d'un tuteur et d'un co tuteur aux mineurs de James Pugh, d'Assomption et de pourvoir à la limite de leurs devoirs.

Le bill amendant l'acte relatif aux Cours de Districts, approuvé le 15 mars 1855.

La résolution conjointe, approuvant la conduite adoptée par la délégation de la Louisiane lors des débats occasionnés par l'élection du président du Congrès.

La résolution conjointe enjoignant aux sénateurs et aux représentans au Congrès, d'obtenir l'établissement d'un dépôt naval dans la paroisse d'Orléans.

Le bill relatif à la construction de navires a été vivement discuté.

La 1ère section du bill a été rejetée à une faible majorité.

Le bill a été ajourné.

M Hunt dit qu'il numérera à voir le bill soumis à une nouvelle considération.

Le Sénat a adopté les bills suivans émanés de la Chambre:

Le bill pourvoyant à l'incorporation de la compagnie de pompiers Irad, No 12, de la Nlle Orléans.

Le bill en faveur de l'incorporation de la compagnie Columbia, No 2.

Le bill réclamant l'incorporation de la compagnie Jefferson No 22.

Le bill demandant l'incorporation de la compagnie Milneberg.

Le bill pour incorporer la compagnie Orléans No 21.

Les bills suivants ont passé au sénat:

Le bill autorisant le nom de Forrest, à celui de H Grover.

Le bill fixant les termes de la 12ème Cour de District à Lafayette.

Le bill en faveur de l'adoption de Stephen Westly.

M. Westly introduit un bill en faveur de l'extension de la charte de la compagnie de Gaz à la Nlle-Orléans.

Aussi, un bill amendant l'acte pour l'organisation du collège d'Etat, près d'Alexandrie, approuvé le 18 mars 1858.

M. Laidlow donne avis d'un bill autorisant la construction d'un chemin de fer de Baton-Rouge pour aller joindre celui du Nord à Ponchitoula.

Baton Rouge, 24 février. M. Voorhies a présenté aujourd'hui à la Chambre des Représentants un bill relatif au revenu public et à la manière de le percevoir. Référé au comité judiciaire.

CONGRES

Washington, 24 février.—Quatre scrutins de plus ont eu lieu hier à la Chambre, en faveur de l'élection d'un imprimeur, ils ont été sans résultat.

Le comité du département des postes prépare un bill introduisant des améliorations dans le service postal de toute le pays.

Le bill pourvoit à l'établissement de malles transcontinentales et fixe leur point de départ aux endroits les plus rapprochés du Mississipi.

AUGMENTATION DU REVENU.

Washington, 24 février.—Les revenus qui ont été dépensés au Trésor pour le mois de décembre excèdent le chiffre de mois correspondant de l'année dernière, de $4,226,000. Les considérations d'une augmentation à New-York, pendant les mois de janvier et de février, le secrétaire Cobbs annonce que le revenu fédéral de la perceptie année s'élèvera à $56,000,000, qui contre-balanceront et peut-être excéderont les dépenses de l'année courante.

TRESOR DES ETATS-UNIS

Washington, 24 février.—Le montant des espèces sujettes à être tirées au moyen de traites, s'élève à $5,500,000, plus $2,500,000 en monnaie du Trésor qui pourront être tirées.

Marchés de New-York.

New-York, 24 février.—Le marché au coton a été calme à la clôture, 1500 balles ont été vendues aujourd'hui. Middling 11 1/16—11 1/8, en faveur des acheteurs. Farine légèrement sans changement. Maïs ferme, vente, 19,000 boisseaux à 80 et 81c. Porc $17,50 à $18,40; très calme. Graines 10 3/4c à 11 1/8c, marché languissant. Mélasses fermes, vente 1,000 barils; celles de la Nlle-Orléans à 42c; quelques lots en ont été vendus à l'encan à 45c. Sucres en baisse de 1/8c; colis de la Nlle-Orléans à 7 1/2 et 8c; 140 barils ont été vendus à l'encan aujourd'hui à 6 et 6 1/4c.

Hausse du Mississipi.

St-Louis, 24 février.—Le Mississipi s'est élevé ici de 4 pieds dans les 24 heures et continue à monter. Il contient 10 pieds d'eau jusqu'à Caïro.

Le Missouri et toutes les rivières du dessus montent rapidement.

Le Mississipi n'est pas encore ouvert jusqu'à Korkuth comme on l'avait annoncé.

Louisville, 24 février.—L'Ohio décroît lentement avec quinze à dix pouces d'eau dans le canal et 6 pieds 4 pouces aux chutes.

LE STEAMER E. A. OGDEN COULÉ A FOND.

St Louis, 24 février.—Le steamer du Missouri, *E. A. Ogden*, a éprouvé un accident et a coulé à sec: milles au dessus de Jefferson City, ce matin.

Rafales.—Vicksburg, 24 février.—Le steamer Gen. Quitman et le Tonro ont été signalés à 4 heures, et le Charmer à 5 heures ce soir, tous descendant le fleuve.

Exécution de l'enfant Nelson.

Vicksburg, 24 février.—Nelson, esclave fugitif, arrêté il y a quelque temps pour avoir tenté de tuer un surveillant, a été exécuté cette après-midi dans cette ville.

THEATRE D'ORLEANS.—L'affiche nous annonce ce pour ce soir, au théâtre d'Orléans, *Martha*, grand opéra en 4 actes et 6 tableaux, de M. de Flatow, et *Un scandale au théâtre d'Orléans*, vaudeville en un acte. Il y aura, après le spectacle, un grand bal paré et masqué.

Le spectacle annoncé pour demain, dimanche, attirera sans doute la foule au théâtre de la rue d'Orléans. Un drame en 5 actes qui a eu un très grand succès à Paris, *La Poissarde*, fera les frais de la soirée. Ce drame sera joué par les principaux artistes de drame et de vaudeville; tous les artistes du corps de ballet y figureront également. Le fameux acte une danse populaire connue sous le nom de "La Fricassée" sera exécutée par les artistes du drame.

BAL DU THEATRE D'ORLEANS.—Le sixième grand bal paré et masqué du théâtre d'Orléans aura lieu ce soir au Théâtre d'Orléans.

THEATRE DE L'OPERA.—Ce soir, le *Trovatore*, grand opéra de Verdi.

Demain, dimanche, *La Dame aux Camélias*,—*Rosette*—*Mon Jumeau*.

La représentation de lundi prochain est au bénéfice de M. Prévost, chef d'orchestre.

NOMINATIONS.—Le gouverneur a fait les nominations suivantes qui ont été ratifiées par le Sénat:

Notaires—Jas. M. Lockett, pour la paroisse Bienville; Vincent Walker, Thos M. Fort, John Coates et David A. Jones pour la paroisse Claiborne; W. H. Erwin, W. Mills et A. D. Battle, pour la paroisse Caddo; W. W. Davis, pour la paroisse Calcasieu; J. N. Kilgore, W. C. Crocker, Alex. Allen B. Walker, Jos. Hunter, R. A. Lancaster, Jackson Sikes et B. B. Lindsay, pour la paroisse Claiborne; H. H. Graves et F. L. Armstead, pour la paroisse de Soto; F. A. Mellard, Jas. A. Mellard, pour la paroisse d'Est-Baton Rouge; J. P. Prewitt, pour la paroisse Franklin; Henry Hawford et R. C. Gordon pour la paroisse d'Ouest-Feliciana; Joel B. Hurt et J. W. Hurt, pour la paroisse du Lac; J. F. Taylor, pour la paroisse Jefferson; Antoine Blanchard, pour la paroisse Iberville; R. K. Elder, A. O. Tucker et Jeff Lee, pour la paroisse Livingston; Harris Jones, pour la paroisse Rapides; Jno F. Smith, Thos. de Lafourcade, Thos S. Hardy, Geo W. Marsh, Prosper Martin, Jno F. Morrow, Jund Morgan, J H Smith, Wm H. Cushman et Jno McDonald, pour la paroisse St Charles; C. D. Strickland, pour la paroisse St Helene; J. Kuk, pour la paroisse Saline; J D S Newell, pour la paroisse Tensas; W H L. Lewis et Jesse Zacharie pour la paroisse Washington; Jas Bernard, E J Gueymon et M M McCall, pour la paroisse Vermillion; S M Hart, A B Bailey, C E Grunsur, J M Compere et C J Dranguet, pour la paroisse Natchitoches.

Juges—J M Bradford, pour la paroisse Carroll; W C Robert, pour la paroisse Avoyelles; B Hudson Marshall pour la paroisse St Landry; W S Rouan, pour la paroisse Livingston; E. Erwin, pour la paroisse Vermillion, Virgil Vermudre, pour la paroisse Washington

CHRONIQUE LOCALE.

LE MEURTRE D'OMER TAGGART.—Le coroner a prononcé hier le verdict du corps d'Omer Taggart et les pièces sont entre les mains des jurés ci-dessous:

Anna Dalley, veuve de la défunte, était assise sur son escalier vis-à-vis Omer Smith de l'autre côté de la rue et Pitchoulette, rue Jean Baptiste. Quelques minutes après, elle entendit des cris de "Sauvez moi, sauvez moi" Omer Smith, qui était sur le trottoir, disait: "Je ne tirerai pas." Elle alla à la porte et vit Omer Smith qui tenait un pistolet à la main.